

# Suivi parcellaire Coopératives viticoles



*Coopératives viticoles,  
préparez  
vos vendanges  
avec la Chambre  
d'Agriculture des  
Pyrénées-Orientales*

*Le service viticulture propose de vous accompagner pour préparer vos vendanges en assurant avec vous le suivi parcellaire de votre vignoble*

- ▶ Repérer au vignoble dans les différentes parcelles de la coopérative, les raisins dont les qualités sont les mieux adaptées à la réalisation de vins commercialisés par la cave.
- ▶ C'est aussi dégager à la vigne, des lots de raisins de caractéristiques homogènes pour assurer des vinifications en adéquation avec la qualité de la vendange.
- ▶ Évaluer les tonnages de chaque lot de raisins ainsi que leur date de vendange pour définir un calendrier d'apport.
- ▶ Donc aider le vinificateur à réaliser les cuvées adaptées aux besoins commerciaux.

#### Les modalités de notre intervention

- > Vous définissez les objectifs « produits ».
- > Nous allons sur le terrain expertiser les parcelles afin de définir leur potentiel par rapport aux objectifs. Nous effectuons un, deux ou trois passages selon votre souhait et les besoins du millésime.
- > Un passage permet de contrôler et d'évaluer : état sanitaire, charge, potentiel qualité (dégustation de baies, degré, acidité...). Le dernier abouti à classer la parcelle et à regrouper les lots.
- > Vous avez ces données à disposition immédiatement (jour même) afin que vous puissiez organiser vos apports et vos sélections.

#### Nos atouts

- > Un technicien dédié à cette mission qui réalisera le travail terrain, encadrera les éventuels collègues et sera en liaison quotidienne avec l'équipe de la cave.
- > Une connaissance parfaite du terrain et des conditions du millésime.
- > Une équipe conséquente, mobilisable en cas de parcellaire important.
- > Un laboratoire permettant d'obtenir le soir même les résultats complets des analyses maturité et le classement du jour.

#### Un travail à la carte

- > Vous définissez les cépages et le parcellaire prioritaires.
- > Nous pouvons nous appuyer sur vos supports cartographiques, vos techniciens et vos coopérateurs pour optimiser nos interventions.
- > Vous restez décideur et utilisez à votre convenance les éléments du suivi afin d'organiser vos apports.

.....  
Nous proposons aussi aux coopératives un service « **Suivi de groupe** » tout au long de la campagne pour accompagner votre travail « **amont vignoble** »... Contactez-nous !

UN CONSEIL  
PHYTOPHARMACEUTIQUE  
NEUTRE ET OBJECTIF !

AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE  
EN CHARGE DE  
L'AGRICULTURE,  
SOUS LE NUMÉRO  
IF 01762



**CHAMBRE D'AGRICULTURE  
DES PYRÉNÉES-ORIENTALES**

19 av. de Grande-Bretagne 66025 PERPIGNAN CEDEX  
T. 04 68 35 74 00 / F. 04 68 34 65 44  
accueil@pyrenees-orientales.chambagri.fr  
Nos engagements qualité sur notre site internet :  
www.po.chambre-agriculture.fr

*Cette prestation vous intéresse ?* Contactez le service viticulture  
de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales  
Chantal BAYONA 04 68 35 74 26 / viticulture@pyrenees-orientales.chambagri.fr

TARIFS DÉTAILLÉS ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE TRANSMIS SUR DEMANDE